



## **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL** **Séance du 23 novembre 2021**

### **COMPTE RENDU**

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, le 23 novembre à 18h30, le Conseil Municipal de POUZOLLES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Guy ROUCAYROL, Maire de POUZOLLES.

Présents : MM. ROUCAYROL Guy, ALMES Bernard, BONAVIDA Claude, CALON Mauricette, CAZALS Christophe, CROS Monique, IZARD Julien, LUCAS André, MAS Bernard, MARCO Claude, MARQUET Nathalie, MIRABILLE Noelle, SURRE Line.

Absents excusés : MM SIMON Jennifer.

Convocation en date du 17 novembre 2021

Présents 13, absents excusés 1.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Madame CALON Mauricette est désignée secrétaire de séance.

Le PV de séance du 06/10/2021 est approuvé à l'unanimité.

#### **030/2021 ZAC DES GUINDRAGUES – APPROBATION DU CRAC 2020**

La nouvelle tranche de 25 lots est en cours de travaux et sa commercialisation est très satisfaisante.

Les études sur une continuation de l'aménagement sont en cours avec un prévisionnel de 12 lots par an et un abandon des petites surfaces (200m<sup>2</sup>).

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **031/2021 SYNDICAT DES EAUX – CONVENTION DE CONTROLE DES POINTS D'EAU INCENDIE**

Le Maire expose que la convention précédemment signée pour la réalisation du contrôle et de la réparation des hydrants de la commune est obsolète car elle ne prend pas en compte la nécessité de renseigner en temps réel le logiciel « hydraulic » développé par le SDIS 34.

Le Syndicat propose une nouvelle convention d'une durée de 6 ans qui prévoit une connexion au logiciel « hydraulic ».

Le conseil approuve à l'unanimité la convention avec le syndicat des eaux et autorise le Maire à signer une convention avec le SDIS 34 afin d'obtenir les accès nécessaires sur le logiciel « hydraulic ».

#### **032/2021 TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le conseil avait prévu précédemment une création de poste d'adjoint technique à 21 heures hebdomadaires pour l'entretien des espaces verts. Or, il serait souhaitable de créer un poste d'adjoint technique non titulaire à 28 heures hebdomadaires sur 4 jours à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Le poste d'adjoint technique à temps non complet non titulaire de 20 heures hebdomadaires sera supprimé.

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **033/2021 SIGNALISATION ROUTIERE**

Monsieur le Maire a demandé un devis pour la sécurisation de la traversée du centre Sésame Autisme vers les jardins en face sur la route de Margon.

L'entreprise ESQUISS SIGNALISATIONS a proposé un tarif de 6500 € pour l'installation d'un balisage et de 2 coussins berlinois.

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **034/2021 DECISIONS MODIFICATIVES – BUDGET PRINCIPAL 2021**

Suite à des dépenses imprévues, il s'avère nécessaire de modifier les écritures d'investissement :

Opération 86	Cour école	- 33.000 €
Opération 84	illuminations	- 6.000 €
Opération 182	réfection chemins	+ 10.000 €
Opération 200111	équipement bât communaux	+ 5.000€
Opération 23	signalisations rues	+ 10.000 €
Opération 76	aire de lavage pulvérisateurs	+ 4.000 €
Opération 78	vidéo surveillance	+ 4.000 €
Opération 85	city stade	+ 6.000 €

Et de fonctionnement :

Art 6531	indemnités élus	+ 1.345 €
Art 6533	cotisation retraite élus	+ 86 €
Art 6535	formation élus	+ 10 €
Art 65888	autres	+ 18 €
Art 6411	personnel titulaire	- 1.459 €

Le conseil approuve à l'unanimité.

### **035/2021 BOITIERS FIBRE OPTIQUE**

Hérault THD propose une convention pour installer les boîtiers fibre optique sur les façades de la Mairie, de l'agence postale, et de la Maison des associations

Le conseil approuve à l'unanimité

### **QUESTIONS DIVERSES**

City stade : des filets pare ballons s'avèrent nécessaires, côté route et côté maison médicale.

Un devis a été demandé à l'entreprise AGRIPAL CLOTURES

Département de l'Hérault- opération 8000 arbres : la commune renouvelle son inscription. Le conseil doit réfléchir sur les projets de plantations. Peut-être renouveler les 14 platanes côté parking de la glacière de l'avenue Paul Doumer

Enquête publique sur l'aménagement de la Thongue : la communauté de communes, suite à cette enquête, pourra intervenir sur les berges, même si elles sont privées.

Le commissaire enquêteur siègera à la Mairie de Pouzolles le 13 décembre et le 14 janvier. Le dossier est consultable en mairie

Sites d'intérêt communautaire : Maintien de la délibération du 08/12/2020.

Eclairage public : 5 lanternes vétustes doivent être remplacées. Devis de RSE pour 4280 € HT.

Immeubles en péril : les travaux seront à la charge de la commune

Budget 2022 : prévoir emprunt de 200 000 € au taux actuel sur une durée à définir pour financer les travaux du centre du village et des immeubles en péril. Des devis seront demandés à 3 banques.

Choix carrelage des écoles : mme CROS Monique se propose pour accompagner M ALMES Bernard

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.